

Logistique de santé
Le point sur la livraison des masques de protection vers les pharmacies

Le processus est désormais bien huilé : chaque semaine, entre le mercredi et le vendredi, 7 à 8 millions de masques de protection à destination des personnels soignants sont livrés aux quelque 21 000 pharmacies de l'Hexagone. Cette semaine aura lieu la sixième opération de livraison depuis le début du confinement. En amont, les masques, approvisionnés en grande partie de Chine par pont aérien, sont stockés dans l'entrepôt central de Santé Publique France, situé à Marolles dans la Marne, non loin de l'aéroport de Vatry. La dotation de masques destinée aux pharmacies d'officine est alors récupérée par le dépositaire pharmaceutique CSP (contacté par les autorités sanitaires dès la fin février). C'est lui qui prépare les palettes de boîtes de masques à destination des 183 agences des répartiteurs pharmaceutiques, spécialistes de la distribution aux officines (OCP Répartition, Alliance Healthcare France, Astera /CERP Rouen, CERP Rhin-Rhône-Méditerranée, CERP Bretagne-Atlantique, Phoenix Pharma et Giphar). Chaque agence livre ensuite une centaine de pharmacies, en flux poussés. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Ce schéma avait pourtant été mis en place début mars, avec une première vague de distribution le 2 mars en flux poussés d'une quantité égale de masques pour chaque pharmacie (quelle que soit sa taille), suivie une semaine plus tard d'une deuxième sur des régions bien ciblées (Grand est, Ile de France, Morbihan, Haute-Savoie). JLR

(voir [suite de l'article](#))



Le schéma de distribution vers les pharmacies des masques de protection pour les personnels soignants passe par le dépositaire CSP et les 183 agences des répartiteurs pharmaceutiques.

Crédit photo copyright Daniel Stockman/ Creative Commons

AGENDA
Supply Chain
MAGAZINE

Découvrez le dernier numéro et abonnez-vous !



JUILLET 2020

Jeudi 02
Agora du SCM
9ème Gala
Directeurs Supply Chain
17h30-23h45
Pavillon
d'Armenonville
(Paris)

Feuilletez la version 2020 de l'Annuaire de la Supply Chain



alpegaTMS **GRATUITS**
PROFITER DE L'OFFRE

Logistique de santé (suite)
L'épisode Geodis n'a pas été reconduit

En revanche, la troisième livraison, qui a eu lieu aux alentours du 18 mars (la première post-confinement), s'écarte de ce schéma, Santé Publique France ayant décidé de confier l'intégralité de l'opération à Geodis ([voir NL 3102](#)), le partenaire logistique stratégique de tous les ministères français. Le prestataire, qui est aussi l'un des principaux acteurs des quatre vols par semaine du pont aérien mis en place avec la Chine (avec Bolloré Logistics et Air France notamment), s'est acquitté de sa tâche de distribuer les colis aux 21 000 pharmacies, en faisant notamment appel à des partenaires externes. Pourquoi ce changement ? Sans doute les autorités sanitaires ont-elles pensé qu'elles éviteraient ainsi une rupture de charge pour accélérer les flux. Malheureusement, au final, l'opération n'est pas une totale réussite, beaucoup de pharmacies s'étant plaintes de n'avoir pas été livrées dans les temps, ou dans des quantités inférieures à ce qui était prévu. Devant ce constat et afin de voir comment remédier au problème, la cellule de crise du Ministère de la Santé et de Santé Publique France a consulté plusieurs experts dès le 24 mars, notamment Jean-Pierre Houssin, ex directeur des opérations d'OCP Répartition pendant 25 ans et aujourd'hui Supply Chain Senior Advisor. Finalement, le circuit initial CSP + Grossistes Répartiteurs est remis en place une semaine plus tard, avec l'étroite collaboration de la CSRP (Chambre Syndicale de la Répartition pharmaceutique), et un ajustement plus fin des dotations de masques suivant la taille et la zone géographique de la pharmacie. En revanche, pour la distribution des masques aux hôpitaux, les dépositaires pharmaceutiques, pourtant spécialistes en la matière, ne sont pas mis dans la boucle : les stocks alloués par Santé Publique France arrivent directement chez les 136 GHT (groupements hospitaliers territoriaux) qui redistribuent ensuite les masques à destination des 14 000 établissements de santé (hôpitaux, cliniques, Ehpad, etc). JLR



La première vague post-confinement de livraison de masques aux pharmacies d'officine a été effectuée par Geodis, partenaire logistique stratégique de tous les ministères français.

Crédit photo Geodis